

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 9 (1864)  
**Heft:** 20  
  
**Nachwort:** Avis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ment de M. le lieutenant-colonel Trumpy, comme commandant de place, avec M. le lieutenant fédéral de Crousaz comme adjudant.

Prochainement ces deux bataillons seront relevés par un bataillon zuricois et un lucernois. Le 64<sup>e</sup>, de Zurich, commandant Guyer, relèvera le bataillon fribourgeois le 26 octobre ; le 66<sup>e</sup>, de Lucerne, commandant Schindler, relèvera le bataillon saint-gallois le 2 novembre.

Le 2 novembre le commandement de la place passera à M. le lieutenant-colonel fédéral Stocker, de Lucerne. Il aura pour adjudants MM. Bossi, major fédéral, de Lugano, et Hunerwald, capitaine fédéral, d'Argovie.

M. le conseiller fédéral Fornerod ayant demandé à être relevé de sa mission de commissaire, le commissariat fédéral est maintenant composé de MM. Barman et Welti, avec M. le capitaine fédéral Emery, comme adjudant. M. le capitaine fédéral Droz, adjudant de M. le conseiller fédéral Fornerod, a été licencié.

Deux cours de répétition fort intéressants viennent de terminer la *saison* de la place d'armes de Thoune, l'un de six compagnies de cavalerie et d'une compagnie de guides, de Berne, sous le commandement du lieutenant-colonel Hartmann ; l'autre de quatre compagnies de carabiniers de Berne, Vaud et Neuchâtel, sous le commandement du lieutenant-colonel Tronchin.

---

**Fribourg.** — Le Conseil-d'Etat a, dans sa séance du 26 courant, accordé des brevets de 2<sup>d</sup> sous-lieutenant aux aspirants ci-après : MM. *Gottran*, Marie-Joseph-Charles ; *Bonard*, Hubert-Reymond ; *Ræmy*, Auguste, de Fribourg. *Criblet*, Joseph, d'Arruffens ; *Rauch*, Frs-Gustave, de Romont ; *Weck*, Frs-Henri, de Fribourg. Il a nommé postérieurement M. Arthur Techtermann au grade de 2<sup>e</sup> sous-lieutenant.

**Vaud.** — Dans sa séance du 4 octobre, le Conseil d'Etat a nommé directeur de l'arsenal, à Morges, M. Alf. *Veillard*, d'Aigle, capitaine à l'état-major d'artillerie et contrôleur fédéral des armes.

Dans la même séance, le Conseil d'Etat a nommé au grade de commandant du bataillon 111 de réserve fédérale, vacant par la démission de M. le commandant Michaud, M. le major Aug. *Cottier*, à Orbe ; — il a nommé capitaine de chasseurs de droite du 11<sup>e</sup> bataillon de réserve cantonale M. L. *Sueur*, à Ste-Croix ; — et lieutenant de chasseurs de gauche du 112<sup>e</sup> bataillon de réserve fédérale M. U. *Grandjean-Margot*, à Yverdon.

Dans sa séance du 18 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. le capitaine *Pache*, à Bournens, major du 50<sup>e</sup> bataillon d'élite, en remplacement de M. *Cottier*, nommé commandant du bataillon n<sup>o</sup> 111. Il a avancé M. J. *Cuendet*, à l'Auberson, au grade de lieutenant de la compagnie n<sup>o</sup> 3 du 26<sup>e</sup> bataillon d'élite.

Dans sa séance du 21 octobre, il a nommé définitivement garde-arsenal à Morges, M. Emile *Jaquerod*, sous-lieutenant d'artillerie, qui depuis près d'un an remplissait ces fonctions à titre provisoire. Il a nommé M. Auguste *Rossat*, à Granges, capitaine de la compagnie n<sup>o</sup> 1 du 1<sup>er</sup> bataillon de réserve cantonale, et M. François *Besançon*, à Echallens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 11<sup>e</sup> bataillon de réserve cantonale.

---

**AVIS.** — Pour éviter les difficultés et les lenteurs de l'expédition successive des feuilles de la GUERRE DU DANEMARK EN 1864 avec les n<sup>os</sup> de la REVUE MILITAIRE, la suite de cette publication, qui s'élèvera à 35 feuilles d'impression, avec couverture et 4 cartes, sera envoyée en bloc aux abonnés dans le courant de la semaine. Vu les lourds sacrifices que la REVUE MILITAIRE SUISSE s'est imposés pour offrir, au prix modique de 2 francs, cette belle prime à ses abonnés, elle prend la liberté de laisser à leur charge le port de cet envoi.

---